

DÉCLARATION PUBLIQUE – AMNESTY INTERNATIONAL

5 septembre 2019

AI Index : AFR 56/1007/2019

AILRC-FR

TANZANIE. LES RÉFUGIÉS BURUNDAIS DOIVENT CONTINUER À ÊTRE PROTÉGÉS

Après l'annonce faite par les gouvernements de Tanzanie et du Burundi d'un plan pour accélérer le rapatriement de citoyens burundais à raison de 2000 personnes par semaine, Amnesty International a appelé toutes les parties concernées à veiller à ce que tous les retours soient véritablement volontaires et qu'ils se déroulent en toute sécurité et dans la dignité. Compte tenu des graves violations des droits humains et des actes de répression, qui persistent au Burundi à l'égard d'opposants supposés au gouvernement depuis les dernières élections, et dans la perspective des élections de 2020, il est essentiel que les conditions d'asile soient préservées pour les Burundais et les Burundaises qui continuent de quitter leur pays de même que pour ceux et celles l'ayant déjà fui.

Selon un accord confidentiel conclu le 24 août 2019 entre le ministre de l'Intérieur tanzanien, Kangi Lugola, et son homologue burundais, Pascal Barandagiye, et établi dans un document contresigné par les deux parties qu'Amnesty International a pu examiner, il était prévu que le processus des retours débute la deuxième semaine de septembre pour se terminer d'ici le 31 décembre 2019. Les deux ministres se sont rendus le 25 août dans les camps de réfugiés de Nduta et de Mtendeli dans le district de Kigoma, où ils ont annoncé que les rapatriements commenceraient le 1er octobre.

L'affirmation figurant dans l'accord du 24 août selon laquelle les retours se feraient avec ou sans le consentement des réfugiés est très préoccupante. Cela concorde avec les commentaires formulés par le ministre Kangi Lugola à différents médias. Il a déclaré, par exemple, à la BBC que « les réfugiés avaient jusqu'au 1er octobre pour rentrer chez eux. Après cette date, ils seront rapatriés de gré ou de force »¹. L'AFP a rapporté la déclaration du ministre selon laquelle « [e]n accord avec le gouvernement burundais et en collaboration avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés, nous allons entamer le rapatriement de tous les réfugiés burundais le 1er octobre »². Toutefois, lorsque le ministre Pascal Barandagiye a été interrogé sur cette annonce lors d'une conférence de presse dans la capitale burundaise de Bujumbura le 27 août 2019, il a affirmé que les retours ne seraient pas forcés et qu'il était persuadé que les autorités burundaises allaient répondre à toutes les contestations judiciaires en la matière et les gagner³.

De son côté en Tanzanie, le ministre Kangi Lugola a prévenu que toute personne ou ONG travaillant sur les questions de réfugiés « affronterait la colère du président John Pombe [Magufuli] », si elle s'opposait aux plans de rapatriement. Lors de l'annonce et conformément aux contenus de l'accord du 24 août, le ministre Kangi Lugola a déclaré : « [Q]ue le HCR, notre partenaire, joue son rôle ou cherche à nous retarder, il n'en reste pas moins que nos deux pays feront en sorte que ces Burundais rentrent chez eux »⁴. Les deux gouvernements ont critiqué le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, accusant cet organisme onusien de retarder les retours. Lors de la réunion de la Commission tripartite du 28 mars 2018, le Burundi, la Tanzanie et le HCR avaient convenu d'un plan d'action qui prévoyait le rapatriement de deux convois par semaine, à raison de 1000 personnes par convoi pour le restant de l'année 2018⁵. Le HCR continue de penser que « les conditions au Burundi ne sont actuellement pas propices à la promotion du retour des réfugiés » mais il déclare qu'il aide celles et ceux qui indiquent vouloir vraiment rentrer chez eux.

En 2017, les gouvernements de la Tanzanie et du Burundi ont commencé à encourager activement les retours des réfugiés burundais. Près de 75 000 personnes sont rentrées au Burundi depuis septembre 2017. Le 20 juillet 2017, le président Pierre Nkurunziza s'est rendu en Tanzanie et a encouragé les réfugiés à rentrer au Burundi en affirmant que le pays était « en paix ». Son hôte, le président John Magufuli, a fait écho à ses remarques auprès des réfugiés en déclarant : « Mes frères burundais, je vous demande instamment de rentrer chez vous pour construire votre pays. Vous

¹ BBC, 'Tanzania to forcibly return refugees', 28 août 2019, <https://www.bbc.co.uk/news/topics/ce1qrve07t/burundi>

² AFP, 'Tanzania to send back Burundi refugees from Oct 1', 28 août 2019, <https://www.thecitizen.co.tz/news/1840340-5251774-9b8yrf/index.html>

³ La Conférence de presse du ministre Pascal Barandagiye, le 27 août 2019.

⁴ Des remarques du ministre de l'Intérieur Kangi Lugola, 25 août 2019.

⁵ HCR, Regional Update : Burundi Situation March 2018 (Situation du Burundi en mars 2018), <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/63552>

venez d'entendre votre président, préparez-vous à partir d'aujourd'hui à rentrer chez vous. Je ne vous expulse pas, mais il faut dire la vérité...Ceux qui répètent que le Burundi n'est pas en paix doivent cesser de propager cette idée⁶ ».

En janvier 2017, les autorités tanzaniennes ont mis un terme à l'attribution *prima facie* du statut de réfugié aux demandeurs d'asile burundais, ce qui signifie que tous les nouveaux arrivants provenant du Burundi auraient leurs situations évaluées au cas par cas. Avant juillet 2018, tous les centres d'accueil aux points de passage frontaliers en provenance du Burundi avaient été fermés par le gouvernement tanzanien. L'entrée dans le pays en a été restreinte tout comme la possibilité d'y faire une demande d'asile⁷. Le Département des services aux réfugiés de la Tanzanie n'assure plus aucun enregistrement dans l'ouest de la Tanzanie, où les demandeurs d'asile en provenance du Burundi arrivent habituellement. La fermeture provisoire dans les camps de marchés très fréquentés et de certaines entreprises gérées par des réfugiés a mis une pression encore plus forte sur les réfugiés burundais. Certains réfugiés ont déclaré à Amnesty International qu'ils avaient quitté la Tanzanie pour demander l'asile auprès d'autres pays voisins, comme l'Ouganda, où ils pensent que les conditions seront meilleures⁸.

Les gouvernements du Burundi et de la Tanzanie doivent adhérer strictement aux normes et aux principes internationaux qui régissent le retour volontaire en toute sécurité et dans la dignité. Ces règles doivent veiller à ce qu'on ne pousse personne à rentrer au Burundi en rendant difficiles les conditions de vie dans les camps avec le retrait ou l'arrêt des services de base, comme l'éducation, ou par des menaces lancées par de hauts responsables du gouvernement. Les autorités tanzaniennes doivent rassurer les réfugiés et les demandeurs d'asile burundais sur le fait qu'ils continueront à être protégés en Tanzanie, sans aucune pression les poussant à rentrer dans leur pays.

Amnesty International appelle le HCR à faire en sorte que le choix de rentrer soit réellement volontaire et que les demandeurs d'asile et réfugiés burundais aient la possibilité de rester dans leur pays d'accueil. Le HCR doit seulement faciliter les retours qui respectent les normes internationales.

En outre, les efforts menés au niveau régional en faveur des réfugiés burundais ont souffert de façon chronique d'un financement insuffisant de la part de la communauté internationale. Au 31 juillet 2019, le plan de réponse régional pour les réfugiés burundais n'était financé qu'à hauteur de 22 %⁹. Les pays donateurs doivent accroître de manière substantielle les fonds alloués sur le plan régional pour les réfugiés burundais et lui assurer un financement stable et prévisible.

⁶ Agence France Presse, "Tanzanian leader urges Burundian exiles to go home," 21 juillet 2017, <http://www.news24.com/Africa/News/tanzanian-leader-urges-burundian-exiles-to-go-home-20170720>. « Aujourd'hui, le Burundi est en paix. Nous demandons à nos frères et soeurs réfugiés en Tanzanie de rentrer chez eux pour que nous construisions notre pays tous ensemble. » Discours du président Pierre Nkurunziza selon l'Agence France Presse, "Tanzanian leader urges Burundian exiles to go home," 21 juillet 2017, <http://www.news24.com/Africa/News/tanzanian-leader-urges-burundian-exiles-to-go-home-20170720>.

⁷ HCR, Tanzania : 2018 Year End Report BURUNDI REGIONAL RRP, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/69345>

⁸ Amnesty International, Se soumettre ou fuir. La répression et l'insécurité poussent les Burundais à l'exil, 29 septembre 2017, <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr16/7139/2017/fr/>

⁹ HCR, Regional overview of the Burundian refugee population, 31 juillet 2019, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/70865>